



DROITS DE L'HOMME ET LIBERTÉS FONDAMENTALES DANS LE PROCÈS CIVIL

LUNDI 30 SEPTEMBRE 2019 DE 13 h 30 À 17 h 30

Grand'Chambre de la Cour de cassation
5 Quai de l'Horloge — 75001 PARIS
(Entrée avec une pièce d'identité)

13 h 45 - Accueil des participants

Muriel CADIOU, président de Droit & Procédure, avocat au barreau de Paris

14 h 00 - Propos introductifs

Jean-Paul COSTA, ancien président de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, président de la Fondation René Cassin

14 h 20 - Le principe de proportionnalité

Pascal CHAUVIN, président de la 3ème chambre civile de la Cour de cassation

Christophe JAMIN, professeur des universités, directeur de l'École de droit de Science Po

Olivier SAUMON, administrateur de Droit & Procédure, avocat au barreau de Paris

15 h 40 - La loyauté

Savinien GRIGNON-DUMOULIN, avocat général à la Cour de cassation

Soraya AMRANI-MEKKI, professeur à l'Université Paris Ouest - Nanterre la Défense

Delphine CHESNEAU-MOUKARZEL, administrateur de Droit & Procédure, avocat au barreau de Paris

Antoine KIRRY, administrateur de Droit & Procédure, avocat aux barreaux de Paris et de New York



Ce colloque est validé par l'EFB
au titre de la formation continue obligatoire des avocats

Inscription gratuite dans la limite des places disponibles
INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRÈS DE VÉRONIQUE JEANDÉ
Tél : 01 34 74 38 95 / 06 88 90 78 12 — jeande.veronique@orange.fr
www.droitetprocedure.com

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 20 septembre 2019

Pour des raisons d'organisation de la Cour de cassation, aucune inscription ne pourra être admise après cette date.